

# Élection des représentants de parents d'élèves 2025-2026

## École de LOUBEYRAT

### MODALITES DE VOTE

Les élections auront lieu le vendredi 10 octobre 2025.

Chaque parent (représentant légal) dispose d'une voix quel que soit le nombre de ses enfants inscrits dans l'école.

Le vote se fait uniquement par correspondance (par le cahier de liaison ou par voie postale) de manière parfaitement anonyme.

Le matériel de vote vous sera distribué (cartable de votre enfant) ou posté (pour les parents éloignés) vendredi 03/10 dernier délai. Pour chaque parent de la famille, il est composé de :

- un bulletin de vote
- une enveloppe orange (enveloppe n°1)
- une enveloppe blanche (enveloppe n°2)

POUR VOTER, il faut :

- 1- insérer le bulletin de vote, sans rature ni ajout pour qu'il soit pris en compte (sinon vote nul) dans l'enveloppe n°1 puis la cacheter (NE RIEN INSCRIRE SUR CETTE ENVELOPPE).
- 2- insérer cette enveloppe n°1, anonyme, dans l'enveloppe n°2 puis la cacheter.
- 3- Signer l'enveloppe n°2, à côté de votre nom.
- 4- C'est cette enveloppe n°2 qui est à faire passer à l'école. Elle ne sera acceptée que si elle est bien signée. Si vous choisissez la voie postale, pensez à l'insérer dans une autre enveloppe, à l'adresse de l'école, et correctement affranchie.

Le dépouillement aura lieu le vendredi 10 octobre 2025 à 16h45. Vous pouvez venir aider au dépouillement si vous le souhaitez.

Les résultats seront mis en ligne sur le site internet de l'école.

Le premier Conseil d'école aura lieu le mercredi 5 novembre. Six parents élus (l'équivalent de 1/classe) pourront siéger à chaque conseil d'école.

Adresse : école de Loubeyrat - Le Suquet - 63410 LOUBEYRAT